

Covid-19 : les opérateurs privilégieront-ils Office à Netflix ?

Limiter l'accès aux services numériques de divertissement pour privilégier les usages liés au télétravail ? Les opérateurs y sont disposés si nécessaire.

Arthur Dreyfuss, président de la Fédération française des télécoms, l'a [laissé entendre](#) au JDD.

L'association se veut rassurante quant à la capacité des infrastructures à absorber les pics attendus. Elle en appelle néanmoins les Français à faire preuve de « civisme numérique » et à limiter leur usage des réseaux mobiles.

« Les réseaux en France peuvent absorber des pics liés à cette croissance prévisible de la consommation », soutient son président, [@arthurdreyfuss](#) : « Il n'y pas de crainte immédiate à avoir mais nous restons attentifs à l'évolution de la situation » ds le [@le Parisien #telecoms https://t.co/NZB3nLZmab](#)

— Fédération Française des Télécoms (@FFTelecoms) [March 12, 2020](#)

Chez les opérateurs, la communication officielle est réduite.

Stéphane Richard, le patron d'Orange, entend concilier continuité des réseaux et protection des salariés. Aux dernières nouvelles, les boutiques restent ouvertes ce lundi.

[#coronavirus](#) : [@orange](#) est pleinement mobilisé pour assurer la continuité de ses réseaux, critiques dans la crise actuelle, tout en assurant la protection de ses salariés.

— Stéphane Richard (@srichard) [March 13, 2020](#)

Prime au télétravail ?

Du côté de Free, on a relevé à 1 Go par mois (au lieu de 50 Mo) le plafond data pour les abonnés au forfait mobile à 2 €. Ce jusqu'à fin avril.

Face au [#Covid 19](#), [#Free](#) offre 20x fois plus de données 4G à ses abonnés mobiles 0€ et 2€. Dès maintenant, les cinq millions d'abonnés au forfait 0€/ 2€ bénéficient automatiquement sans surcote de 1 Go de data en 4G au lieu des 50 Mo habituels. <https://t.co/aRXkLeYSbq> [pic.twitter.com/WMX3IRMAqt](https://t.co/aRXkLeYSbq)

— Free (@free) [March 13, 2020](#)

On aura noté, aux États-Unis, la [démarche similaire](#) d'AT&T... mais sur certaines offres fixes. En l'occurrence, celles qui comportent encore un seuil au-delà duquel les consommations sont facturées en sus de l'abonnement. L'initiative fait suite aux [exhortations](#) d'un groupe de sénateurs. D'autres opérateurs sur place ont été pareillement sollicités.

En France, avec le passage au stade 3 de l'[alerte pandémique](#), le gouvernement encourage désormais « une action massive d'organisation du télétravail ». Objectif : « permettre au plus grand nombre de rester à domicile ».

Dans ce contexte, additionné de la fermeture des lieux culturels et de loisirs, on attend une hausse de la consommation de divertissement numérique.



Photo d'illustration ©